

Règlements du concours – Votre pratique de la plaisance au Québec

Les conditions de participation sont d'avoir dûment complété le sondage en ligne administré par la Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM entre le **6 et le 30 mai 2021** et d'avoir plus de 18 ans. Pour être admissible au tirage, les personnes devront indiquer leur adresse courriel, demandée à la fin du sondage en ligne.

La date et l'heure limites de participation au concours sont le **30 mai 2021 à 23h59** (heure l'Est).

Les deux prix à gagner sont d'une valeur totale de 399,99 \$ CA. Le premier lot est une carte-cadeau d'une valeur de 250 \$ CA offerte par le Groupe Thomas Marines et le deuxième lot est une veste de flottaison individuelle autogonflante manuelle de marque Mustang d'une valeur de 149,99 \$ CA offerte par l'Alliance de l'industrie nautique du Québec.

La désignation des 2 gagnants se fera par tirage aléatoire le 7 juin 2020 à 10 h 00 dans les locaux de la Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM au 315 rue Sainte-Catherine Est, Local R-2550, Montréal (Québec) H2X 3X2.

Les gagnants du concours seront contactés par courriel par l'Alliance de l'industrie nautique du Québec, dans un délai de 7 jours suivants le tirage.

La personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Contest Rules – Quebec pleasure boater's profile.

To qualify for the contest, participants must complete the online survey administered by the Transat Chair in tourism of ESG UAM between **May 6 and May 30, 2021**. In addition, participants must be at least 18 years old and provide their email address requested at the end of the online survey.

The deadline for the contest participation is **May 30, 2021 at 11.59 pm** (Eastern Time).

The two (2) prizes to be won are totaling a CAN\$ 399.99 value. The first prize is a CAN\$ 250 gift card, offered by Thomas Marines Group and the second prize is a Mustang manual inflatable Personal Flotation Device, worth CAN\$ 149.99, offered by the Alliance de l'industrie nautique du Québec.

The two winners will be chosen by random draw, to take place on **June 7, 2021 at 10:00 am** at the office of the Transat Chair in tourism of ESG UQAM, located at 315 Sainte-Catherine Street East, Suite R-2550, Montreal (Quebec) H2X 3X2.

The contest winners will be contacted via email by the Alliance de l'industrie nautique du Québec in a period of 7 days following the draw.

Any persons for whom a publicity contest is conducted, their employees, representatives or agents, members of the jury and the persons with whom they are domiciled, may not enter the contest.

Any litigation respecting the conduct or organization of publicity contest may be submitted to the Régie des alcools, des courses et des jeux for a ruling. Any litigation respecting the awarding of a prize may be submitted to the Régie only for the purpose of helping the parties reach a settlement.